

CONFÉRENCE

DROIT DE L'ÉGALITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES 2016

Thèmes

Mise en oeuvre de la CDPH en Suisse: Etat actuel et mesures nécessaires Connaissances acquises pour le développement d'une politique du handicap en Suisse

Date

Mardi 28 juin 2016 de 9.30 à 17.30 heures

Lieu

Aula du Kollegienhaus de l'Université de Bâle Petersplatz 1 4051 Bâle

Langues

Les exposés sont traduits simultanément en allemand, français, en langue des signes en en langue écrite. Boucle à induction disponible.

Inscription



La participation à la conférence est gratuite, le nombre de places limité. Inscription au plus tard jusqu'au 23 juin 2016 online.

https://droit-et-handicap.ius.unibas.ch











PROGRAMME

9.30 à 9.40: Ouverture

Prof. Dr. Markus Schefer, LL.M., Faculté de droit. Université de Bâle

9.40 à 10.00: La Suisse et la CDPH

Lukas Bruhin, Avocat, Secrétaire général Département fédéral de l'intérieur

10.00 à 10.10: Contenus, but et déroulement de la Conférence

Christian Lohr, Conseiller national

10.10 à 10.40: Rapport initial de la Suisse relatif à la CDPH L'état de mise en oeuvre du point de vue de la Confédération

Dr. Andreas Rieder, Responsable du Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées BFEH

10.40 à 11.10: L'état de mise en oeuvre du point de vue des organisations nongouvernementales

Dr. Caroline Hess-Klein, Responsable du Département Égalité, Inclusion Handicap

11.10 à 11.40 Uhr: Pause

11.40 à 12.10: Appréciation critique. Qui doit faire quoi?

Prof. Dr. Markus Schefer, LL.M., Juristische Fakultät, Universität Basel

12.10 à 12.40: Questions et discussion

Modération: lic. phil. Pascale Bruderer Wyss, Conseillère aux Etats

12.45 à 14.00: Pause de midi

14.00 à 14.45: Mise en œuvre de la CDPH en Allemagne

Verena Bentele, M. A., Déléguée du Gouvernement fédéral pour les personnes handicapées

Dr. Sigrid Arnade, Responsable de l'organisation « Interessenvertretung Selbstbestimmt Leben in Deutschland e. V. - ISL »

14.45 à 15.15: Points de contact et méchanismes de coordination selon l'art. 33 CDPH. L'exemple du Land Berlin

Dr. Jürgen Schneider, Déléqué du Land de Berlin pour les personnes handicapées

15.15 à 15.30: Questions

Modération: Prof. Dr. Markus Schefer et Dr. Caroline Hess-Klein

15.30 à 16 Uhr: Pause

16.00 à 17.00: Table-ronde sur les connaissances acquises pour le développement d'une politique du handicap en Suisse

Modération: Prof. Dr. Markus Schefer

Introduction: Dr. Claudia Kaufmann, Médiatrice de la ville de Zurich

Participantes et participants:

- Verena Bentele, M. A., Déléguée du Gouvernement fédéral pour les personnes handicapées, Allemagne
- lic. phil. Pascale Bruderer Wyss, Conseillère aux Etats
- Dr. Claudia Kaufmann, Médiatrice de la ville de Zurich
- Christian Lohr, Conseiller national
- Dr. Andreas Rieder, Responsable du Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées BFEH

17.00 à 17.05: Conclusion

Prof. Dr. Markus Schefer et Dr. Caroline Hess-Klein

17.05: Apéro

